

Portrait de la gestion des collections en Abitibi-Témiscamingue





PORTRAIT DE LA GESTION DES COLLECTIONS EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

CE PORTRAIT A ÉTÉ RÉALISÉ PAR :

Le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue
150, avenue du Lac
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 4N5

Grâce à la participation financière du ministère de la Culture et des Communications



Coordonné par Judith Frappier
Coordonnatrice de projet en patrimoine

Courriel : info@crcat.qc.ca

Site web : <http://crcat.qc.ca>

Site web des lieux d'interprétation de la région : www.culture-at.org/patrimoine

Téléphone : (819) 764-9511 ou 1-877-764-9511

Télécopieur : (819) 764-6375

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES ET TABLEAU	3
1. INTRODUCTION.....	4
1.1 La démarche	
1.2 Les objectifs de l'étude	
1.3 Une collaboration et un partage d'expertise	
2. MÉTHODOLOGIE.....	6
2.1 La stratégie et le déroulement de l'enquête	
2.2 Le traitement et l'analyse des résultats	
3. LES RÉPONDANTS	7
4. LE PORTRAIT.....	9
4.1 Les dons	
4.2 La réalisation du mandat	
4.3 Le prêt de collection	
4.4 Les politiques	
4.5 Les méthodes de classification et d'archivage	
5. LES RESSOURCES HUMAINES	15
5.1 Les ressources humaines spécialisées	
5.2 L'expertise au sein de l'organisme	
6. LES RESSOURCES FINANCIÈRES	18
6.1 La recherche de financement versus la gestion des collections	
6.2 Les investissements souhaités	
7. LES ESPACES	19
7.1 Les normes de conservation	
7.2 Un lieu commun	
8. LES THÉMATIQUES.....	24
8.1 Les collections remisées	
9. LES OBJECTIFS ATTEINTS	26
10. ANNEXES.....	29
10.1 Annexe 1	
10.2 Annexe 2	

LISTE DES FIGURES ET TABLEAU

Tableau 1	Taux de participation au questionnaire par secteur géographique
Figure 1	Taux de participation au questionnaire
Figure 2	Nature du statut des organismes répondants selon le territoire
Figure 3	Proportion d'organismes possédant une collection selon le territoire
Figure 4	Répartition des données concernant la nécessité d'acquérir de nouvelles collections
Figure 5	Répartition des répondants possédant une politique relative aux collections selon le territoire
Figure 6	Méthodes d'identification ou de catalogage employées par les organismes répondants
Figure 7	Proportion des organismes selon les besoins en ressources humaines
Figure 8	Besoins en ressources humaines spécialisées selon le territoire
Figure 9	Proportion des organismes selon les besoins en ressources financières
Figure 10	Nature des investissements souhaités selon le territoire
Figure 11	Répartition des espaces que les organismes possèdent selon le territoire
Figure 12	Conditions de conservation des collections selon le territoire
Figure 13	Conditions de conservation des collections selon le statut
Figure 14	Proportion des thématiques exploitées
Figure 15	Répartition des thématiques selon le territoire

1. INTRODUCTION

Depuis février 2004, le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue a entamé une démarche de réseautage des intervenants en patrimoine de la région afin de positionner le patrimoine sur la scène régionale et d'aider les intervenants à trouver des solutions à des problématiques communes.

En vue de mieux cibler nos interventions, plusieurs rencontres territoriales et régionales furent organisées pour identifier les faiblesses du réseau patrimonial régional et les axes d'intervention prioritaires. Ces rencontres visaient également à déterminer un modèle de fonctionnement réseau.

Ainsi, lors d'une rencontre régionale des intervenants en patrimoine tenue le 8 juin 2004 à Amos, deux axes d'intervention prioritaires ont été identifiés : la sensibilisation de la population et des instances locales et régionales à l'importance du patrimoine et le développement de la clientèle dans une optique réseau.

Les intervenants ont également identifié un problème régional majeur au niveau de la conservation des collections patrimoniales. Cette constatation faisait écho à la dernière évaluation nationale des institutions muséales qui soulignait la faiblesse au niveau du collectionnement. Il était cependant difficile d'identifier un axe d'intervention prioritaire pour la conservation des collections faute d'information suffisante sur les besoins et les dimensions du problème.

Lors de la rencontre de juin 2004, il a été convenu que le Conseil de la culture devait se pencher sur la problématique de la conservation et de la gestion des collections afin d'apporter aux intervenants des pistes de solution. Le présent projet s'inscrit dans cette volonté d'avancement.

1.1 La démarche

Cette étude vise donc une meilleure connaissance de la réalité du milieu patrimonial en Abitibi-Témiscamingue. Elle permettra au Conseil de la culture de mieux cibler des actions régionales centrées sur les besoins stratégiques du secteur patrimonial.

1.2 Les objectifs de l'étude

La démarche du Conseil de la culture vise trois objectifs principaux :

1. Initier une réflexion régionale sur l'état du collectionnement et de la préservation du patrimoine de l'Abitibi-Témiscamingue.
2. Dégager une idée globale des pratiques de gestion et de conservation des collections en Abitibi-Témiscamingue.
3. Sonder l'intérêt des intervenants face à l'élaboration d'une solution régionale concertée en rapport à la conservation.

La réalisation du portrait nous permettra d'avoir une image plus claire de la situation des collections en région, de mieux préciser les forces et les faiblesses du milieu et d'orienter nos réflexions. Ce portrait servira également à stimuler la réflexion des intervenants quant aux priorités de fonctionnement ainsi qu'à leurs pratiques en matière de gestion et de conservation des collections.

1.3 Une collaboration et un partage d'expertise

Le portrait régional de la gestion des collections a été réalisé en collaboration avec madame Lyna Pine, diplômée du programme court de deuxième cycle en gestion de projet à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Madame Pine a su développer une expertise dans le domaine patrimonial, touristique et culturel en tant que directrice des Promoteurs d'Angliers pour la gestion des sites touristiques et historiques du T. E. Draper, du Chantier Gédéon et de la Centrale de la Première-Chute. Pour la présente étude, elle aura collaboré avec Judith Frappier, coordonnatrice de projet en patrimoine du Conseil de la culture, tant à titre d'ancienne gestionnaire de sites d'interprétation qu'à titre de personne ressource clé pour le territoire du Témiscamingue.

En plus de l'apport de l'expertise de madame Pine, le Conseil de la culture a demandé la collaboration d'intervenants du domaine de l'histoire et du patrimoine de la région pour réaliser un questionnaire le

plus complet possible afin de recueillir les données nécessaires à la réalisation du portrait. Ce comité provisoire est formé de madame Pierrette Blais, archiviste à la Société d'histoire d'Amos, madame Hélène Girard, directrice générale de l'École du Rang II d'Authier, madame Chantal Polard, directrice générale de la Maison Dumulon, monsieur Frédéric Tardif, consultant en conservation du patrimoine, et monsieur Jean-Yves Parent, président de la Société d'histoire du Témiscamingue.

2. MÉTHODOLOGIE

La cueillette d'information s'est faite auprès de 31 organismes de l'Abitibi-Témiscamingue (annexe 1). Le repérage des organismes oeuvrant dans la discipline de l'histoire et du patrimoine a été réalisé à l'aide du répertoire des organismes culturels de l'Abitibi-Témiscamingue publié par le Conseil de la culture et a été bonifié par certains intervenants en patrimoine de la région. Le questionnaire a été envoyé à divers types d'organismes tels que les sociétés d'histoire, les lieux d'interprétation, les musées, les corporations ou comités en lien avec le patrimoine et l'histoire.

2.1 La stratégie et le déroulement de l'enquête

La stratégie d'enquête s'est déroulée en deux temps. La première partie de l'enquête consistait à faire parvenir par courrier électronique ou par la poste le questionnaire de cinq pages aux organismes et lieux d'interprétation de la région (annexe 2). La seconde partie consistait à prendre rendez-vous avec quelques organismes ou lieux d'interprétation afin de compléter le questionnaire et de bonifier le portrait grâce aux entrevues réalisées sur le terrain par Judith Frappier et Lyna Pine. Deux rencontres ont eu lieu pour chacune des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest, de Rouyn-Noranda et de Témiscamingue. De plus, une entrevue téléphonique a été réalisée avec un intervenant de la MRC d'Abitibi-Ouest. Dans la Vallée-de-l'Or, deux entrevues téléphoniques ont été réalisées en plus d'une rencontre avec un organisme.

L'enquête a été réalisée par le Conseil de la culture avec l'aide de madame Lyna Pine entre le 19 janvier et le 24 février 2006 auprès de 31 organismes. Bien que quatre organismes aient répondu ne pas posséder de collection ou ne pas être en mesure de répondre, le taux de réponse a été de 74 %.

2.2 Le traitement et l'analyse des résultats

La saisie, le contrôle, la compilation, le traitement et l'analyse des données quantitatives ont été réalisés par le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue. La rédaction du rapport a été réalisée par le Conseil de la culture et validé par le comité de suivi régional formé d'intervenants en patrimoine de la région avec la participation de monsieur Michel Forest, consultant en muséologie, agissant à titre d'expert conseil externe.

3. LES RÉPONDANTS

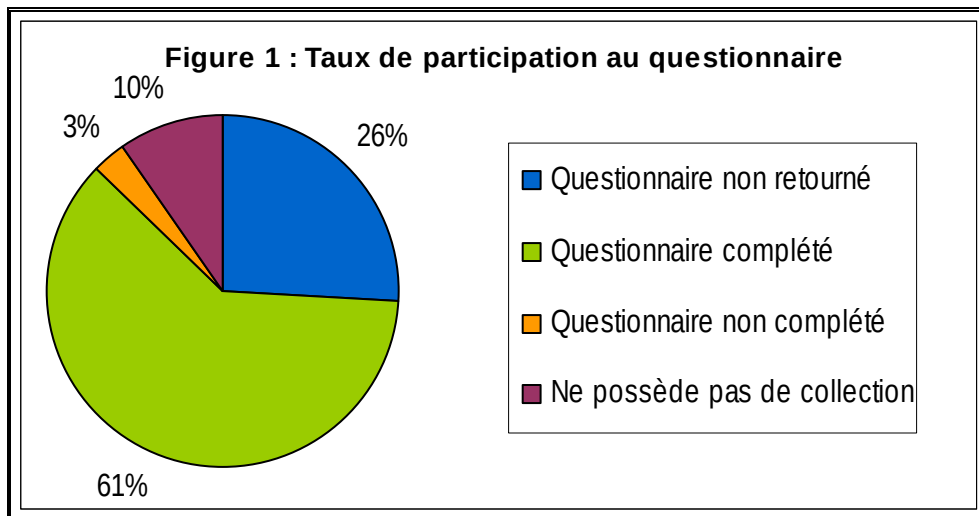
Le questionnaire a été envoyé à 31 organismes de la région soit quatre organismes de la MRC d'Abitibi, cinq de la MRC d'Abitibi-Ouest, sept de la MRC de Rouyn-Noranda, neuf de la MRC du Témiscamingue et enfin, six organismes de la MRC de la Vallée-de-l'Or. Le tableau 1 présente le nombre de répondants ainsi que le taux de participation par la MRC. Le plus bas taux de participation se situe dans la MRC de Rouyn-Noranda alors que seulement la moitié des organismes ayant reçu le questionnaire l'ont retourné dûment complété.

Tableau 1. Taux de participation au questionnaire par secteur géographique

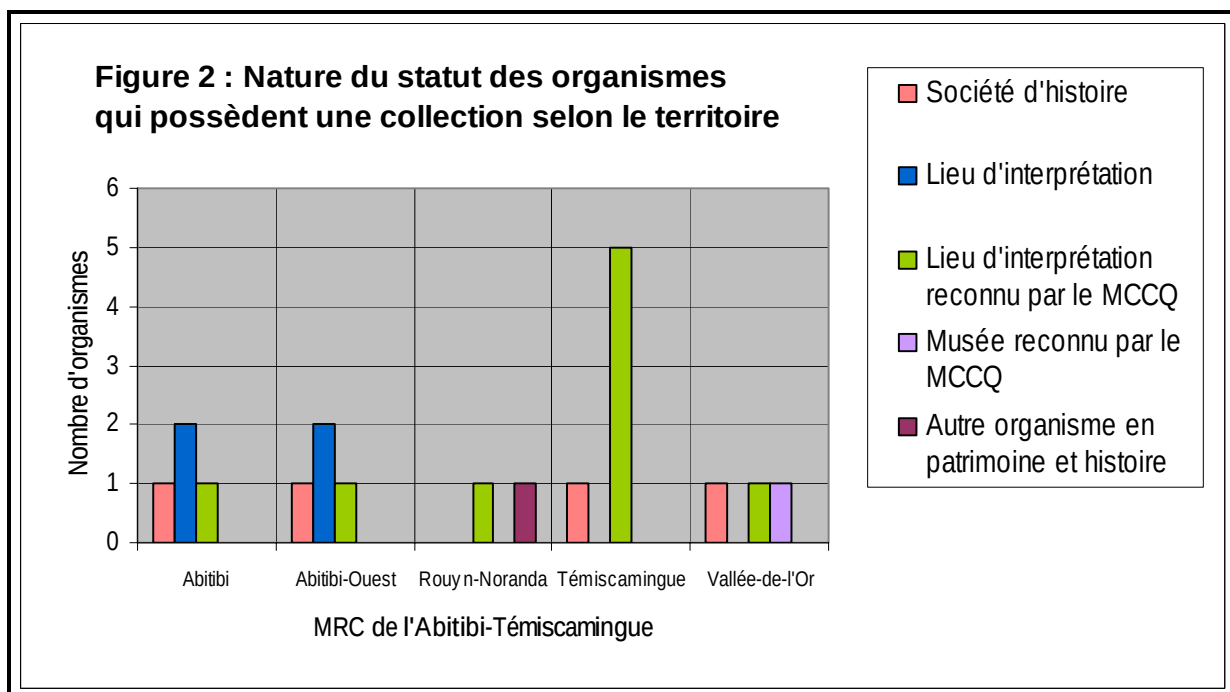
MRC	Envois	Répondants	Taux de participation
Abitibi	5	4	80 %
Abitibi-Ouest	5	4	80 %
Rouyn-Noranda	6	3	50 %
Témiscamingue	9	7	78 %
Vallée-de-l'Or	6	5	83 %
TOTAL	31	23	74 %

Notons que sur les 23 répondants, 19 ont rempli le questionnaire du début à la fin, incluant l'annexe. Un organisme a répondu « non » aux trois premières questions, mettant fin au reste du questionnaire et trois autres organismes affirment ne pas détenir de collection patrimoniale ou n'être propriétaire d'aucune collection dont ils ont la charge.

La figure 1 présente le taux de participation au questionnaire incluant les questionnaires non retournés et non complétés.



Nous utiliserons donc majoritairement les données fournies par les 19 répondants ayant dûment rempli le questionnaire et ayant fourni les renseignements nécessaires à la réalisation de ce portrait.



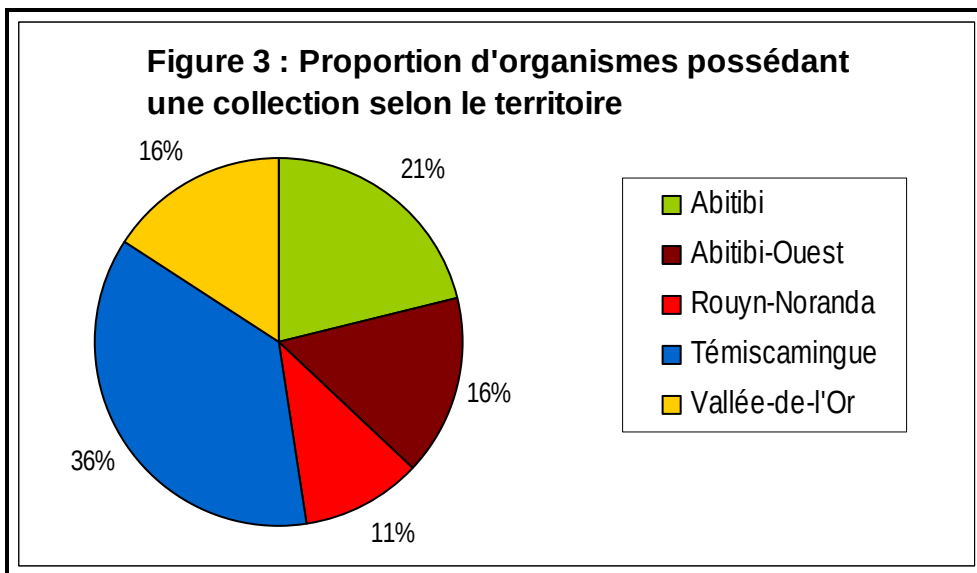
Des 19 répondants, on retrouve 13 lieux d'interprétation (68 %) en région dont neuf sont reconnus par le ministère de la Culture et des Communications. De ces neuf organismes reconnus, sept sont soutenus au plan du fonctionnement.

Plus du quart des organismes qui ont répondu au questionnaire sont des sociétés d'histoire comme en témoigne la figure 2. Il s'agit donc de quatre organismes sur un total de 19. Ces quatre sociétés d'histoire possèdent une collection d'archives ou d'artefacts et deux d'entre elles bénéficient du programme de Soutien aux archives privées en vertu du Règlement sur l'agrément d'un service d'archives privé adopté en 1990.

Enfin, un musée reconnu par le ministère de la Culture et des Communications à titre d'institution muséale et soutenu au plan du fonctionnement a répondu au questionnaire.

4. LE PORTRAIT

La figure 3 présente le pourcentage d'organismes qui possèdent une collection en fonction de la MRC. On remarque que les répondants du Témiscamingue présentent la plus grande proportion avec 36 %, tandis que la MRC de Rouyn-Noranda n'en détient que 11 %.



Les 19 sociétés d'histoire, lieux d'interprétation et organismes qui ont rempli le questionnaire pour ce portrait sont propriétaires ou gestionnaires de collections patrimoniales ou possèdent d'importants fonds d'archives. Dix-huit d'entre eux nous assurent qu'il est de leur mandat de constituer de telles collections. De ce nombre, 4 répondants sont des sociétés d'histoire dont le mandat principal est de conserver toute documentation visuelle, auditive, écrite de l'histoire de leur territoire respectif ainsi que de réaliser la cueillette, le classement et la conservation de fonds les plus divers et susceptibles d'enrichir l'historiographie de la région.

4.1 Les dons

Sur les 19 répondants affirmant posséder une collection patrimoniale, un seul affirme ne pas avoir le mandat de constituer des collections mais accepte quand même les dons de particuliers. Il s'agit de la corporation Archéo-08 dont le mandat central consiste à organiser et à réaliser un plan de recherches archéologiques à long terme intégrant toutes les phases de celles-ci : planification, inventaire, fouilles, analyses et publications. La corporation accepte les dons afin de constituer de façon rigoureuse un inventaire complet d'artefacts découverts en région et ce, même en dehors des sites de fouilles.

Tous les organismes répondants acceptent des dons. Plusieurs d'entre eux ressentent une obligation morale d'acquérir ces dons et ces collections pour fins de sauvegarde (63 %) ou en prévision de la réalisation de nouveaux projets de mise en valeur (42 %). Ces acquisitions sont un moyen pour les organismes de s'inscrire dans une volonté de renouvellement des collections et de répondre à des besoins souvent criants de la part de donateurs qui ne savent vers qui se tourner.

Sur l'ensemble des 19 répondants, 10 organismes gèrent des collections qui ne leur appartiennent pas : cinq d'entre eux possèdent des collections dont ils ont la responsabilité de la gestion mais qui appartient à des particuliers et les cinq autres affirment qu'une partie de leur collection appartient à d'autres organismes que le leur. Il s'agit, par exemple, d'un lieu d'interprétation dont les collections appartiendraient à une société d'histoire ou encore d'un musée dont les collections appartiendraient à la municipalité.

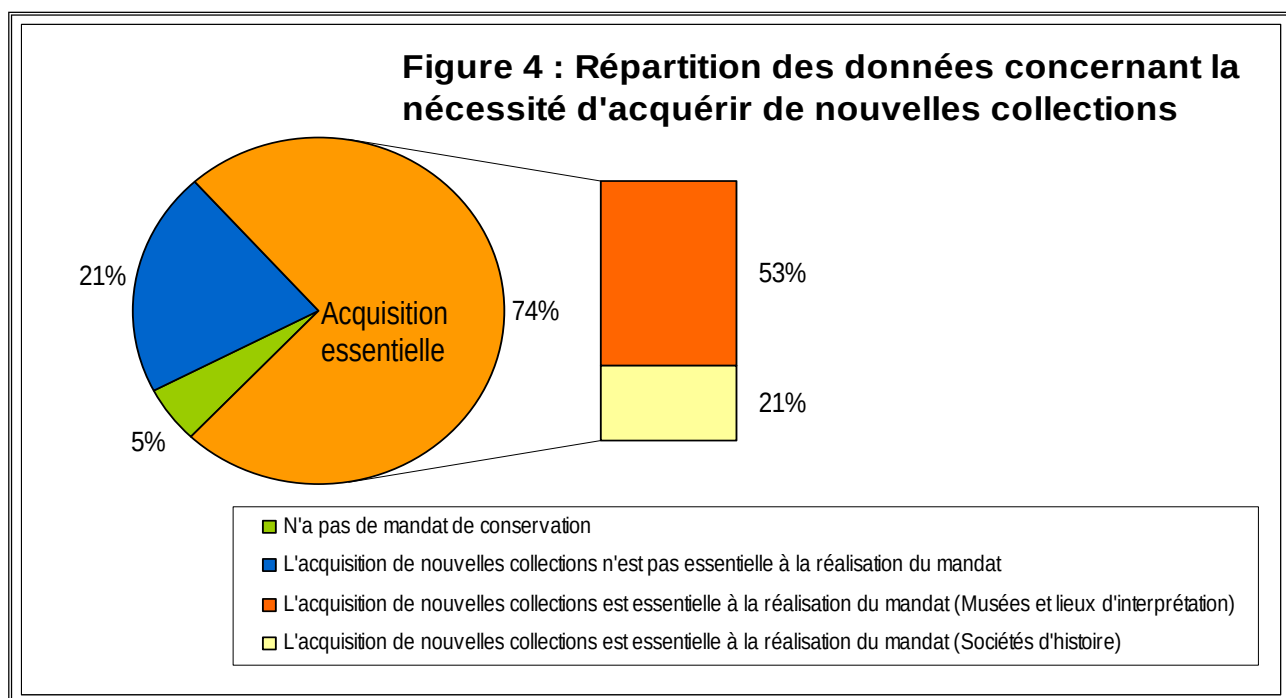
4.2 La réalisation du mandat

La quasi-totalité des organismes, soit 18 organismes sur 19 (95 %), pourvus de collections patrimoniales estiment que celles-ci sont essentielles à la réalisation de leur mandat puisqu'elles constituent l'âme du site et permettent d'enrichir et d'appuyer le message véhiculé par leur thématique. En ce qui a trait aux sociétés d'histoire, leurs collections constituent leur matériel de travail.

La figure 4 présente la répartition de la nécessité d'acquérir de nouvelles collections. On remarque que 74 % des répondants trouvent qu'acquérir de nouvelles collections est nécessaire et essentielle à la réalisation de leur mandat tandis que 21 % disent que l'acquisition n'est pas essentielle. Parmi ceux

pour qui l'acquisition de nouvelles collections est essentielle, 21 % sont des sociétés d'histoire qui ont inévitablement besoin d'acquérir de nouvelles collections afin de poursuivre leur mandat de conserver toutes documentations écrites, photographiques, visuelles et auditives.

Pour les 74 % qui considèrent essentielle l'acquisition de nouvelles collections, celles-ci permettraient de renouveler leur exposition, de créer des expositions itinérantes et temporaires, d'améliorer les collections actuelles et d'envisager la mise en valeur d'un nouveau site ou la mise sur pied de nouveaux projets.



Seize pour cent des organismes qui considèrent essentielle l'acquisition de nouvelles collections affirment que leurs collections secondaires, soit celles entreposées ou qui ne sont pas mises en valeur, sont moins utiles à la réalisation du mandat. Les répondants ajoutent qu'elles pourront toutefois servir à diversifier la collection actuelle.

Cependant, un organisme qui agit à titre de corporation de développement pour une municipalité de la région se distingue du lot et nous mentionne que sa collection patrimoniale n'est pas essentielle à la réalisation de son mandat puisque la corporation n'a pas un mandat de conservation ou de mise en valeur de collections mais bien de développement rural. Il s'agit d'ailleurs d'un contexte dans lequel

certaines petits lieux d'interprétation ont vu le jour en région. Ces lieux d'interprétation, la plupart du temps nés d'un projet communautaire, reçoivent l'aide et le soutien de la municipalité soit par le prêt de ressources ou par un petit apport au financement. Dans le présent portrait, ces organismes représentent 16 % des répondants, soit trois lieux d'interprétation.

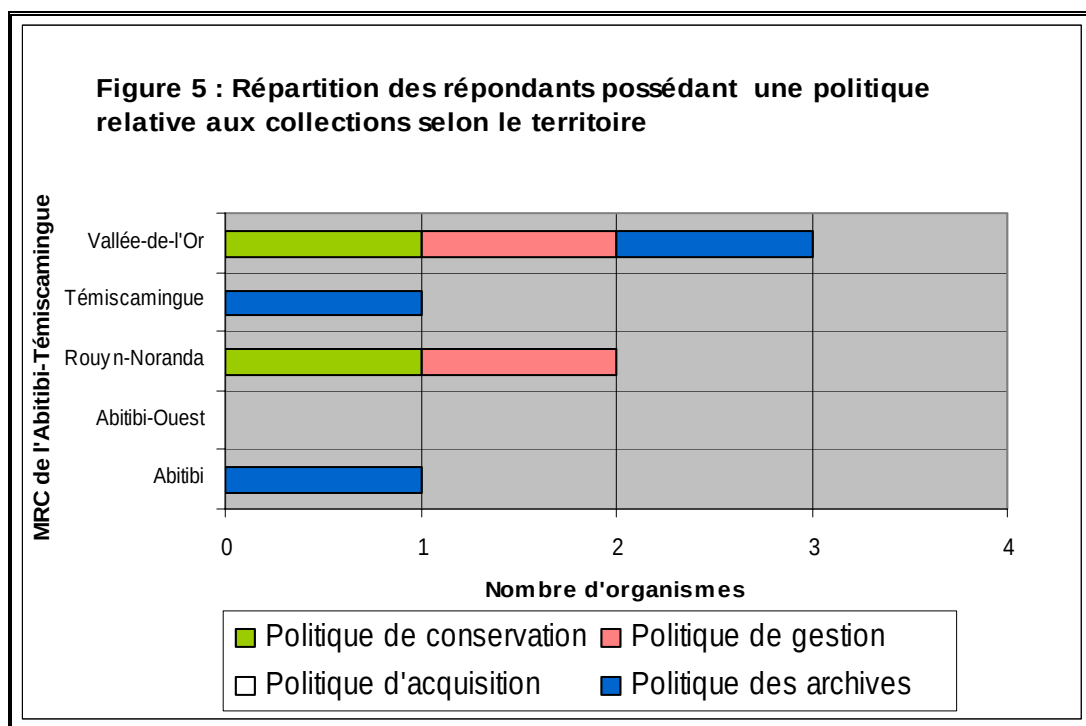
4.3 Le prêt de collection

Près de la moitié des répondants (53 %) se disent prêts à céder à un autre organisme la gestion d'une partie de leur collection qui ne concerne pas leur thématique principale, tout en demeurant propriétaires de celle-ci, 21 % des répondants disent que pour le moment, ils ne voient pas l'utilité de prêter leur collection et que cela dépend du projet et des critères de prêt. Dans tous les cas, les répondants précisent que le prêt de collection dépend de la thématique exploitée par l'organisme et nécessite, en échange, une visibilité pour l'organisme prêteur.

4.4 Les politiques

Une politique de gestion et d'acquisition sert à définir les orientations et les principes entourant, entre autres, la conservation, l'acquisition et l'usage des collections en conformité avec la mission de l'organisme ou de l'institution. Ces lignes directrices posent les balises du mode de fonctionnement interne. Elles servent à orienter les actions du personnel responsable au sein de l'établissement. À l'aide de la politique de gestion, les organismes spécifient les axes de collectionnement ce qui permet d'exercer une présélection des dons et de s'assurer d'un entreposage adéquat selon la nature de l'objet. Cette politique doit contribuer à éviter des doublons tout en marquant les spécificités de chaque lieu et organisme. Le développement des collections doit être étroitement lié au mandat et à la mission de l'organisme, guidé par les lignes directrices de la politique de gestion et d'acquisition.

La figure 5 présente la répartition des répondants possédant une méthode ou une politique relative aux collections selon les cinq MRC de la région.



Trente-sept pour cent des répondants possèdent une politique de gestion ou d'acquisition pour leur collection, soit sept organismes sur 19. De ce lot, le Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue possède à la fois une politique de gestion en plus d'une politique d'acquisition, lui permettant d'orienter les faits et gestes de son organisme. La maison Dumulon a pour sa part opté pour une politique de conservation accompagnée d'un plan d'acquisition. Deux répondants se sont dotés d'une politique de gestion.

Aussi, on observe que les sociétés d'histoire de la région, bien qu'elles ne soient pas toutes accréditées, ont, pour la plupart (trois), adopté une politique de gestion et d'acquisition semblable à celle des Archives nationales du Québec.

D'autre part, deux organismes, qui ne sont pas représentés à la figure 5, ont mis en place un système d'acquisition sous forme de contrat de prêts ou de dons à compléter dont un se présente sous la forme

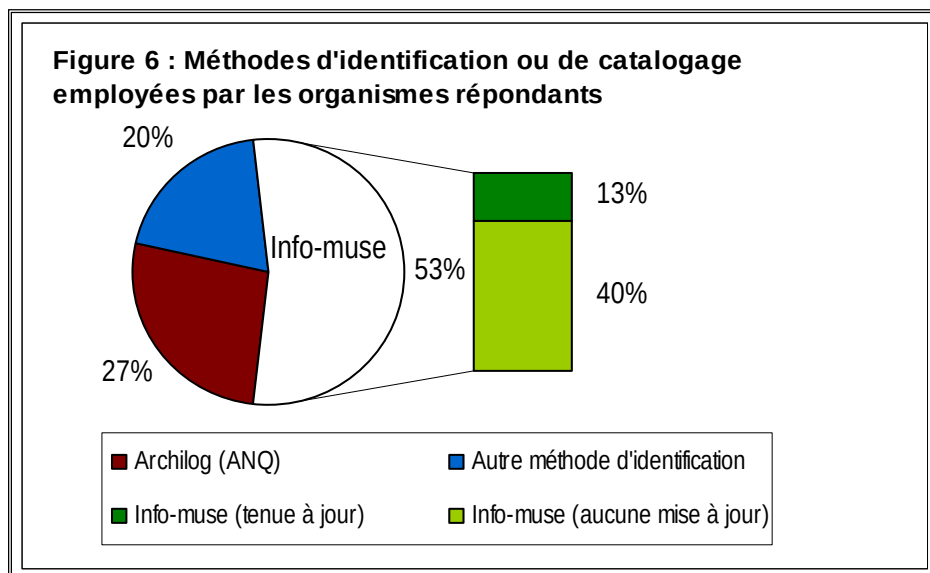
d'un questionnaire. Cette méthode ne constitue pas des lignes directrices pour la gestion des objets et des collections mais assure un certain suivi des entrants et sortants.

Bien que les politiques de gestion et d'acquisition soient essentielles à la bonne gestion d'un organisme dont la mission vise la conservation et la mise en valeur de collections historiques et patrimoniales, il ne s'agit pas d'un outil qui doit être définitif mais plutôt évolutif et être mis à jour afin de bien rendre compte de la préoccupation de l'organisme face aux nouvelles problématiques inhérentes à la muséologie. En ce sens, 12 des 19 organismes (63 %) ayant répondu au questionnaire aimeraient recevoir de la formation pour la rédaction ou la révision d'une politique formelle d'acquisition ou de gestion des collections. De ce nombre, trois possèdent déjà une politique ou un mode de fonctionnement semblable et neuf répondants ne possèdent pas de politique mais aimeraient recevoir une formation pour en rédiger une.

4.5 Les méthodes de classification et d'archivage

La gestion informatisée des collections doit être exercée de manière rigoureuse afin de conserver une documentation détaillée de l'ensemble des collections d'un organisme. Elle permet également de posséder un langage uniforme et normalisé permettant un partage d'information entre les organismes, musées et lieux d'interprétation qui possèdent également des collections informatisées.

La figure suivante présente le pourcentage des différentes méthodes utilisées par les organismes pour réaliser la classification, la codification ou le catalogage des artefacts. Selon les résultats du questionnaire, 74 % des répondants affirment avoir une méthode. Dans la figure 6, on remarque que 53 % des répondants utilisent de façon récurrente ou ont déjà utilisé Info-muse.



Cela n'est pas étonnant, considérant qu'en 1996-1997, l'ensemble des collections des musées et des lieux d'interprétation, membres à l'époque du Regroupement des sites et monuments historiques d'Abitibi-Témiscamingue (RSMHAT), ont fait l'objet d'un catalogage grâce à un projet d'informatisation des collections subventionné par la Société des musées québécois (Info-Muse).¹

Toutefois, depuis le retrait de l'aide accordée aux organismes pour l'identification et la numérisation de leurs collections avec Info-Muse, près de six organismes sur huit (75 %) n'ont pas pu maintenir une mise à jour de leurs données. L'insuffisance de ressources humaines et financières en est la cause principale.

Parmi les répondants, le Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue, en plus d'assurer une mise à jour de ses fiches de catalogage d'Info-muse, utilise depuis 1999 le logiciel de gestion CGI.

Toutes les sociétés d'histoire utilisent le logiciel Archilog, développé par les Archives nationales du Québec afin d'identifier et de cataloguer leurs archives.

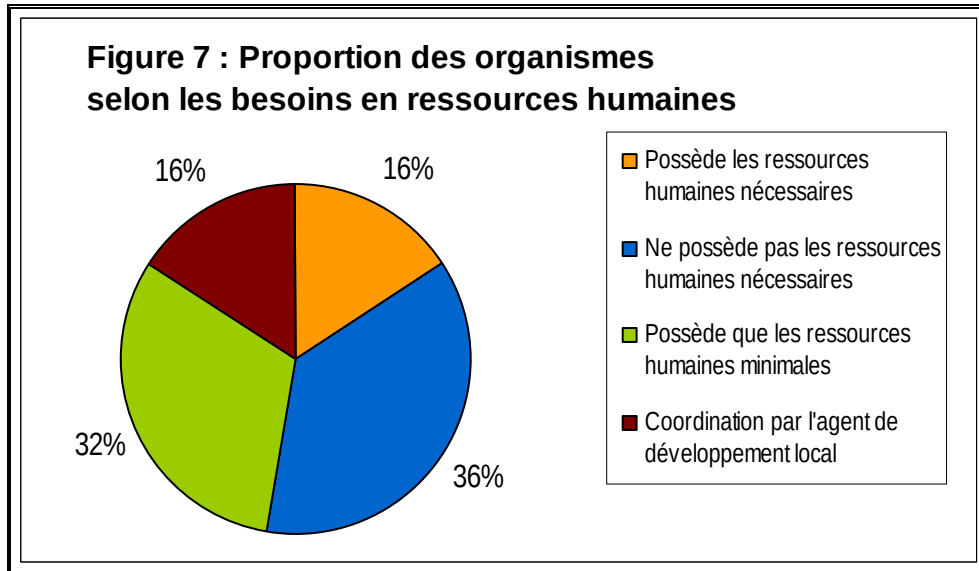
Dans la catégorie *autre méthode d'identification* (trois répondants), on retrouve Archéo-08 qui utilise une méthode de classification propre au domaine de l'archéologie appelée le *Code Borden*.

5. LES RESSOURCES HUMAINES

Selon la figure 7, on constate que 36 % des répondants affirment ne pas posséder les ressources humaines nécessaires afin d'assurer la gestion de leurs collections actuelles et 32 % assurent qu'ils n'ont que les ressources humaines minimales pour assurer la gestion de leur collection. Certains ajoutent qu'ils possèdent les ressources humaines minimales pour acquérir de nouvelles collections mais non pour les mettre en valeur et que pour tous nouveaux projets, de nouvelles ressources sont requises.

¹ Fondé en 1984, le regroupement des sites et monuments historiques de l'Abitibi-Témiscamingue réunissait les gestionnaires d'organismes oeuvrant dans le domaine du patrimoine, des musées et des centres d'interprétation consacrés à l'histoire régionale. Parmi ceux-ci, mentionnons le Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue, le Village minier de Bourlamaque/Cité de l'Or, l'École du Rang II d'Authier, la Maison Dumulon, la Maison du frère Moffet, le remorqueur T.E. Draper, la corporation Archéo-08, le musée de Guérin et le Centre thématique fossilifère de Notre-Dame-du-Nord. Source : *ministère de la Culture et des Communications*.

La figure 7 présente donc la proportion des organismes selon les besoins en ressources humaines.

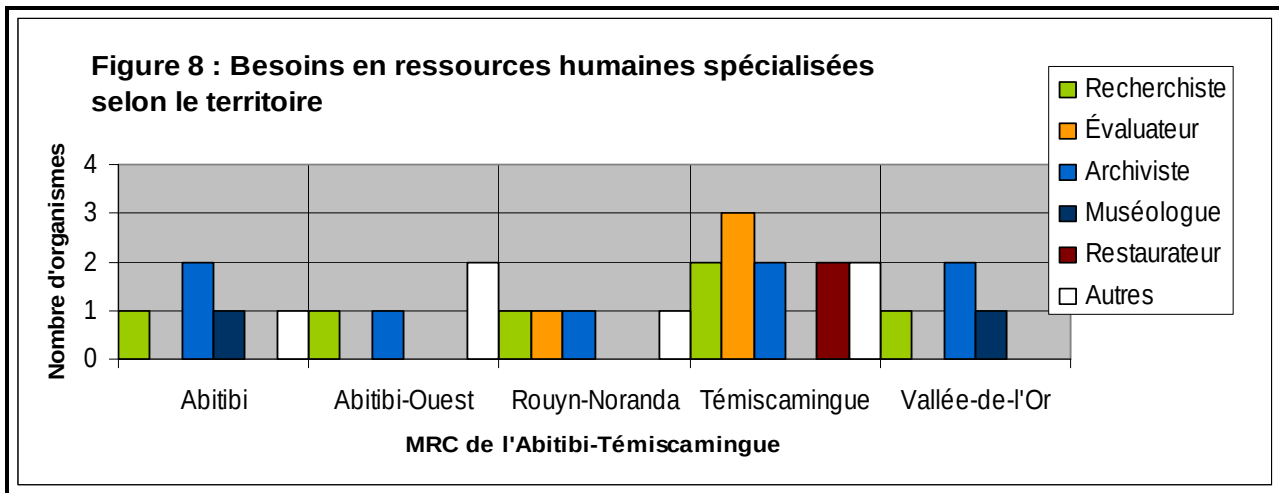


De plus, 16 % des répondants sont des lieux d'interprétation dont la gestion et la coordination sont réalisées par l'agent de développement de la municipalité au même titre que tous les projets de développement locaux et communautaires. L'autre 16 % est composé de deux sociétés d'histoire agréées et du Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue, institution muséale reconnue et soutenue, qui affirment détenir les ressources humaines nécessaires à la bonne gestion de leur organisation. Bien que dix organismes sur les 19 répondants (53 %) soient reconnus par le ministère de la Culture et des Communications et que huit d'entre eux (42 %) soient soutenus au plan du fonctionnement, plus de 63 % des organismes reconnus et soutenus investiraient dans l'embauche d'une nouvelle ressource pour voir à la gestion de l'organisation si les organismes de la région obtenaient un financement supplémentaire (figure 10).

5.1 Les ressources humaines spécialisées

Plus spécifiquement, concernant les ressources spécialisées, 42 % des 19 organismes ayant répondu au questionnaire ont besoin d'un archiviste à temps plein ou de façon ponctuelle pour la classification de leur collection. La deuxième ressource spécialisée la plus demandée à court terme est un chercheur qui documenterait les éléments des collections que l'organisme possède.

Comme il y a beaucoup à faire au sein de chacun de ces organismes, la plupart des répondants (55 %) ont de nombreux besoins en matière de ressources spécialisées; or, certains ont précisé que des ressources polyvalentes et spécialisées dans plusieurs domaines seraient idéales pour les organismes de la région. La figure 8 présente les besoins des organismes en ressources humaines spécialisées selon le type de spécialité et la MRC.



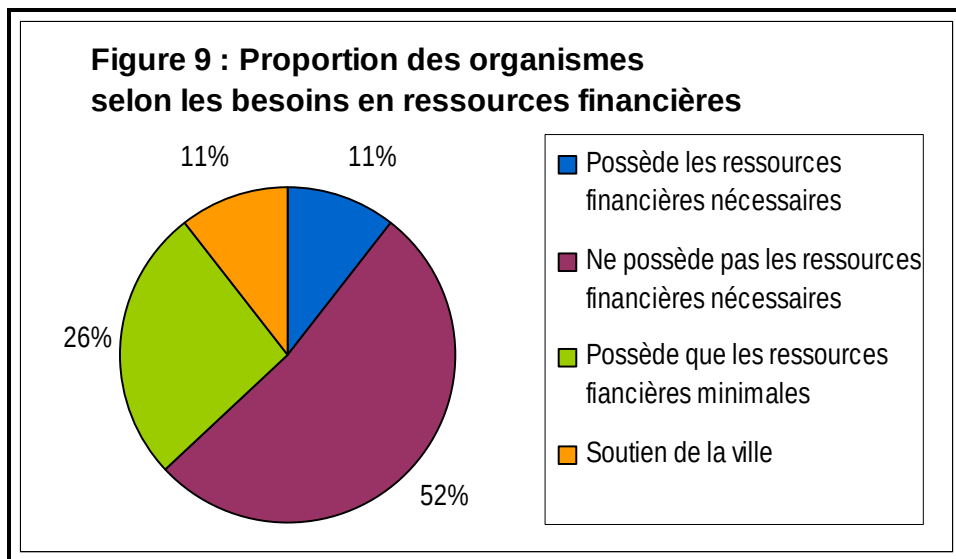
5.2 L'expertise au sein de l'organisme

Huit organismes sur 19 (42 %) possèdent l'expertise nécessaire pour évaluer la pertinence et la valeur des collections qu'ils possèdent ou qu'ils veulent acquérir. Deux d'entre eux n'ont pas de politique de gestion ou d'acquisition. Toutefois, la présence d'expertise au sein de l'équipe de coordination ou celle du conseil d'administration permet à l'organisme de bénéficier d'une ressource qui reconnaît la valeur des collections et qui exerce un élagage suivant la thématique ou la mission de l'organisme. Trois organismes qui affirment posséder l'expertise nécessaire pour voir à la pertinence des collections sont des sociétés d'histoire qui nous disent pouvoir compter sur des historiens et des archivistes. Archéo-08 et le Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue profitent, quant à eux, respectivement d'archéologues au sein de l'équipe de géologues comme membres du conseil d'administration. Dans les autres cas, les répondants nous ont mentionné, recevoir occasionnellement l'avis d'experts conseils externes ou d'historiens consultants, partenaires de l'organisme.

6. LES RESSOURCES FINANCIÈRES

La figure 9 présente la proportion des organismes selon les besoins en ressources financières. Les résultats indiquent que quelques organismes sont soutenus par la ville (11 %) qui peut prêter un local ou des équipements ou encore payer des factures d'électricité et de téléphone en plus de verser des commandites. Cependant, les ressources financières sont manquantes. On constate aussi que 52 % des répondants ne possèdent pas les ressources financières nécessaires à la bonne gestion de leur collection et que 26 % ne possèdent que des ressources financières minimales.

Un autre 11 % constitué d'une société d'histoire et d'une institution muséale reconnue affirment posséder les ressources financières nécessaires pour voir à la bonne gestion de leurs collections.



6.1 La recherche de financement par rapport à la gestion des collections

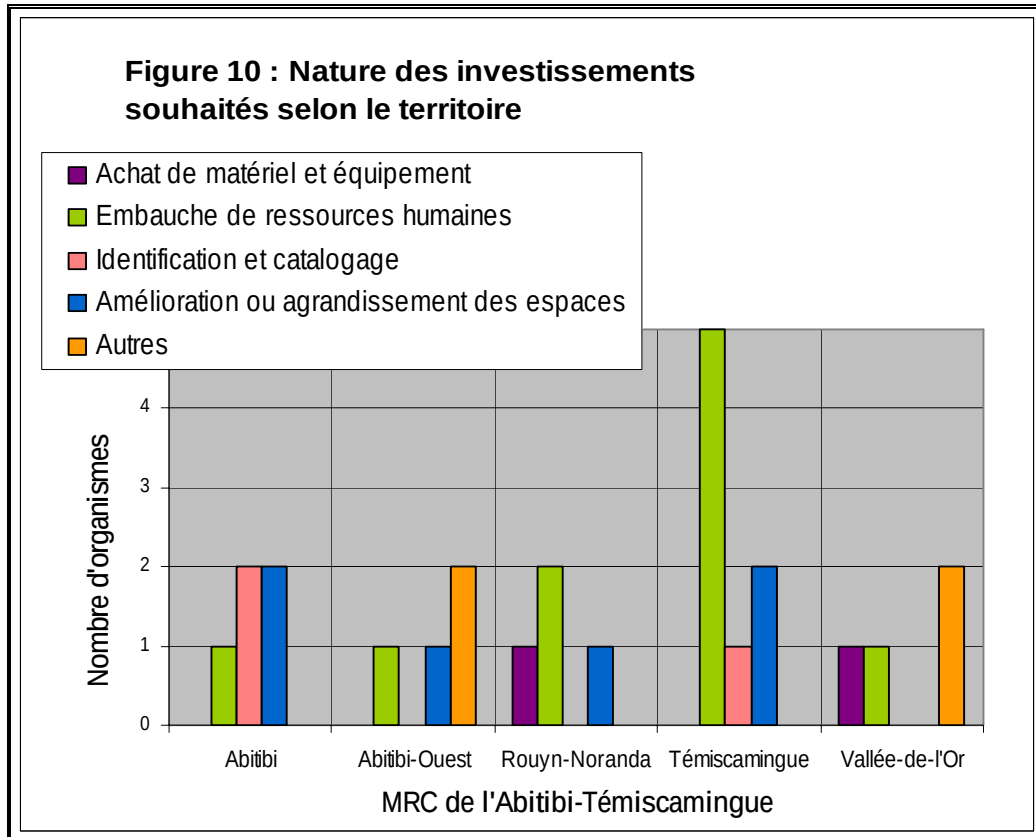
Lors des entrevues réalisées auprès des répondants, on apprenait que le temps consacré à la recherche de financement hypothèque lourdement le temps normalement consacré à la gestion des collections et des organismes. Un effort disproportionné de démarchage est ainsi requis pour intéresser des partenaires financiers et pour remplir des demandes de subvention de toutes sortes, si bien que cette recherche de financement prend souvent le pas sur la recherche et sur le développement de l'organisme ou du lieu d'interprétation.

6.2 Les investissements souhaités

S'ils obtenaient un financement supplémentaire, dix organismes investiraient dans l'embauche de ressources humaines. Viennent ensuite un agrandissement, l'amélioration ou la mise aux normes des

espaces actuels, qui constituent la réponse de six organismes. Notons que les organismes ont offert plus d'une réponse puisque les besoins sont nombreux.

La figure 10 présente les investissements souhaités par les organisations selon leur MRC.



Dans la catégorie *autres*, on retrouve par exemple la mise en valeur de nouveaux lieux et l'amélioration de l'image de l'organisme.

Dix organismes de la région nous affirment que leurs besoins financiers se situent au-dessus de 10 000 \$. Deux autres croient que leurs besoins se situent plutôt entre 5 000 \$ et 10 000 \$ principalement pour l'embauche de ressources humaines. Un répondant nous assure que ses besoins financiers sont inférieurs à 5 000 \$ et que cet argent servirait à compléter un nouvel inventaire de ses collections.

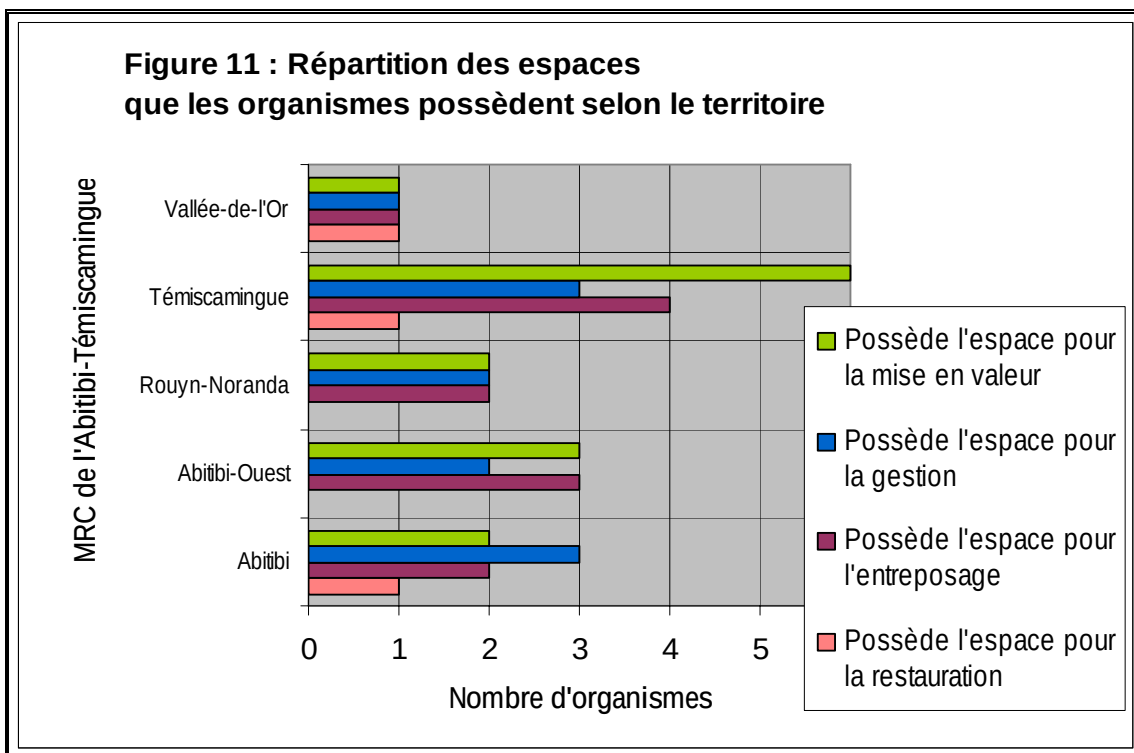
7. LES ESPACES

Sept organismes sont propriétaires ou mandataires de bâtiments patrimoniaux reconnus ou classés par le ministère de la Culture et des Communications selon la Loi sur les biens culturels et ont élu domicile

dans ces bâtiments afin d'y tenir des lieux d'interprétation. Ces bâtiments, outre le fait d'exiger un entretien coûteux, présentent souvent des contraintes pour accomplir adéquatement leur mission : aménagement, exigences d'un monument classé, accessibilité réduite, espaces parfois non propices à l'aménagement des expositions temporaires ou à l'accueil des groupes scolaires. Ainsi trois de ces sept propriétaires ou mandataires de bâtiments cités ou classés envisagent un agrandissement ou un réaménagement du lieu.

Selon le sondage, 74 % répondants affirment posséder les espaces nécessaires pour mettre en valeur de nouvelles collections, mais bien peu d'entre eux (16 %) disent détenir l'espace nécessaire pour assurer la restauration de ces nouvelles collections, le cas échéant.

Soixante-trois pour cent possèdent déjà de l'espace d'entreposage mais 53 % assurent que leur entrepôt est plein ou qu'il est trop petit. Pour l'espace de gestion, 58 % des organismes disposent de l'espace nécessaire pour ce type d'activité. La figure 11 présente bien cette répartition des espaces par territoire de MRC.



7.1 Les normes de conservation

En Abitibi-Témiscamingue, très peu d'organismes peuvent répondre aux normes de conservation reconnues. Par exemple, une société d'histoire devrait entreposer ses épreuves photographiques dans des contenants sans acide, de préférence du papier archive (100 % fibre) à l'abri de la lumière, de la pollution et de l'humidité. Les pièces seraient séparées par une feuille de papier de soie sans acide ou classées dans des chemises individuelles, puis rangées dans des boîtes pour une protection supplémentaire.

Autre exemple : en ce qui a trait à la conservation idéale pour un artefact de bois, dans le cas d'un lieu d'interprétation, les conditions optimales pour la conservation de bois se situent à 45 % d'humidité relative et à une température de 20 °C.

Suite à la mise en lumière de ces informations, seulement quatre des 19 organismes ayant complété le questionnaire affirment répondre aux critères de conservation reconnus par le ministère de la Culture et des Communications. Il s'agit de trois sociétés d'histoire et de une institution muséale qui répondent aux normes de conservation de leurs collections.

Dans les deux figures suivantes, les conditions actuelles de conservation des collections de l'organisme sont présentées. La figure 12 présente les conditions de conservation des organismes selon leur territoire tandis que la figure 13 montre les conditions de conservation actuelles selon le type d'organisme. On remarque que la plupart des organismes conservent leurs artefacts à l'intérieur. Dix organismes conservent leurs collections dans un lieu chauffé l'hiver et voient à leur protection contre les rayons U.V.

Figure 12 : Conditions de conservation des collections selon le territoire

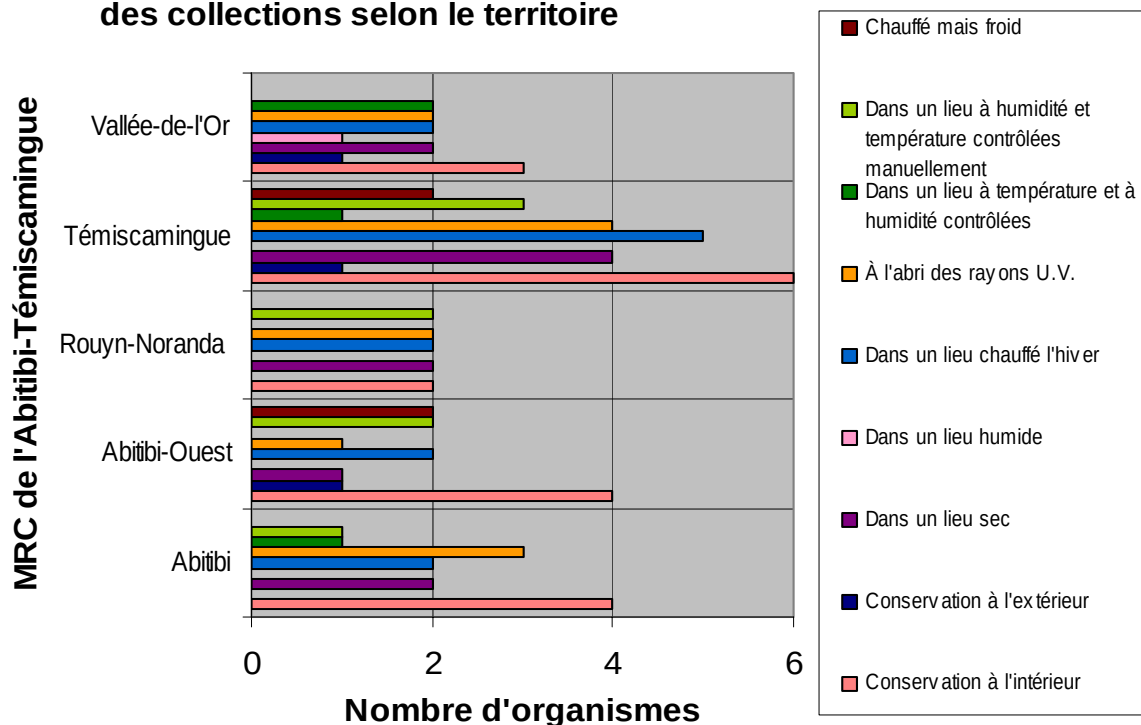
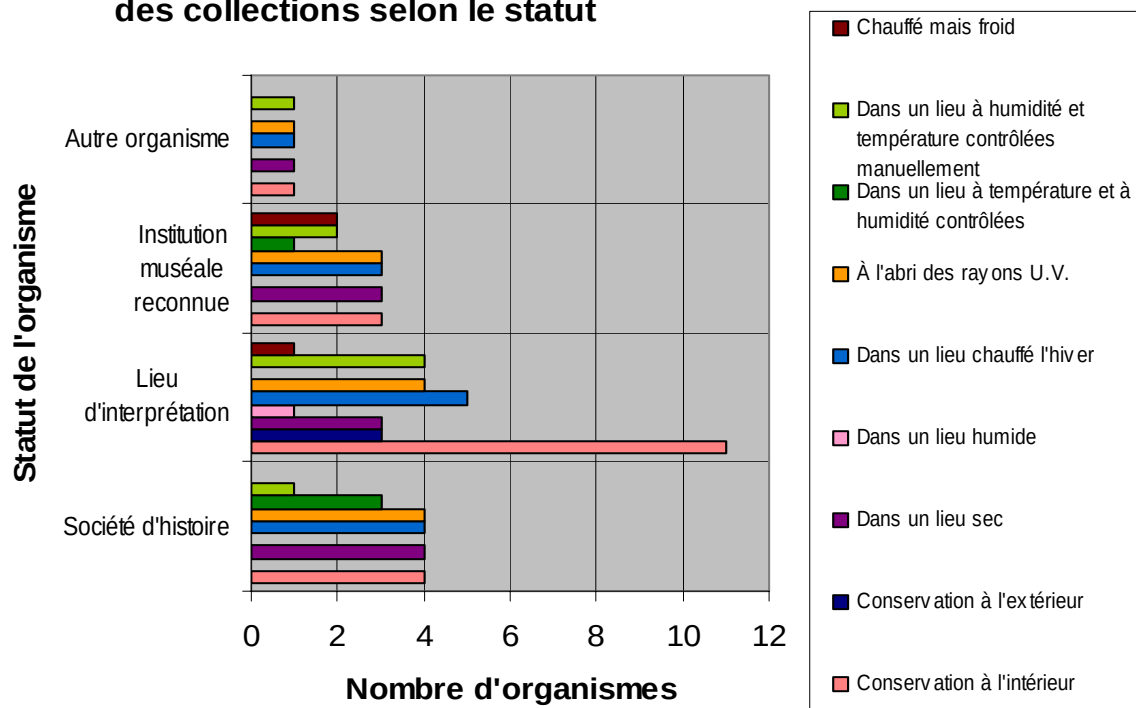


Figure 13 : Conditions de conservation des collections selon le statut



Si nous comparons les données selon le statut et le territoire, nous constatons que trois répondants en provenance de la MRC d'Abitibi-Ouest, de Témiscamingue et de la Vallée-de-l'Or possèdent une partie de leur collection exposée ou conservée à l'extérieur et que ces trois organismes sont en fait des lieux d'interprétation.

Les quatre sociétés d'histoire ayant répondu au questionnaire possèdent de bonnes conditions de conservation. Elles conservent leur collection à l'intérieur, dans un lieu sec, dans un lieu chauffé l'hiver et à l'abri des rayons U.V.; deux de ces répondants possèdent un système de contrôle automatisé de la température et de l'humidité et un troisième est en voie d'en acquérir un.

Selon le questionnaire, 12 répondants, soit 63 %, ont reconnu ne pas être familiers avec les normes de conservation actuelles et 84 %, soit 16 des 19 répondants, se sont dits intéressés à participer à une formation sur les méthodes de conservation et la gestion de collections muséales et patrimoniales.

7.2 Un lieu commun

À propos du lieu commun, 79 % des répondants croient qu'il serait envisageable de regrouper en un seul lieu physique l'ensemble des collections muséales et patrimoniales qui sont remisées ou qui ne sont pas mises en valeur. Une société d'histoire de la région mentionne être en faveur de l'idée de regrouper l'ensemble des collections remisées bien qu'il serait plus difficile pour une société d'histoire de participer à un tel projet puisque ce type d'organisme doit avoir un accès direct à ses collections en tout temps.

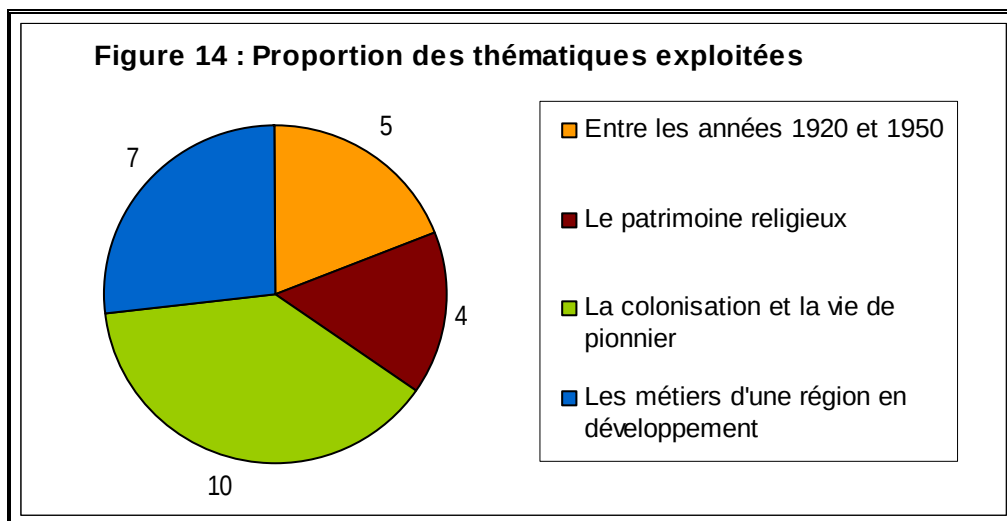
En ce qui a trait aux préalables d'un tel projet de regroupement, les répondants disent qu'il faut d'abord et avant tout miser sur la collaboration des intervenants en patrimoine de la région. Plusieurs s'entendent pour dire qu'il est nécessaire de trouver un bâtiment qui convient aux normes actuellement en vigueur et qu'il faut trouver un gestionnaire compétent pour mener à terme un tel projet. De plus, le lieu doit faire consensus et être accessible à tous, en tout temps. Un autre critère préalable est de trouver, inventorier et évaluer les collections et s'assurer que l'identification soit faite de façon uniforme afin de mettre en réseau des modes d'archivages et de faciliter les prêts entre musées. Il faut surtout évaluer les coûts, prévoir le financement récurrent et trouver les ressources humaines compétentes afin de voir à une saine gestion.

D'autres répondants ajoutent qu'il pourrait s'agir d'un lieu où les organismes peuvent se rendre pour bénéficier de l'expertise d'un restaurateur, d'un évaluateur, d'un muséologue ou d'un chercheur sur place, un lieu où divers équipements seraient mis à la disposition des propriétaires et gestionnaires de collections afin de partager les savoirs et l'expertise.

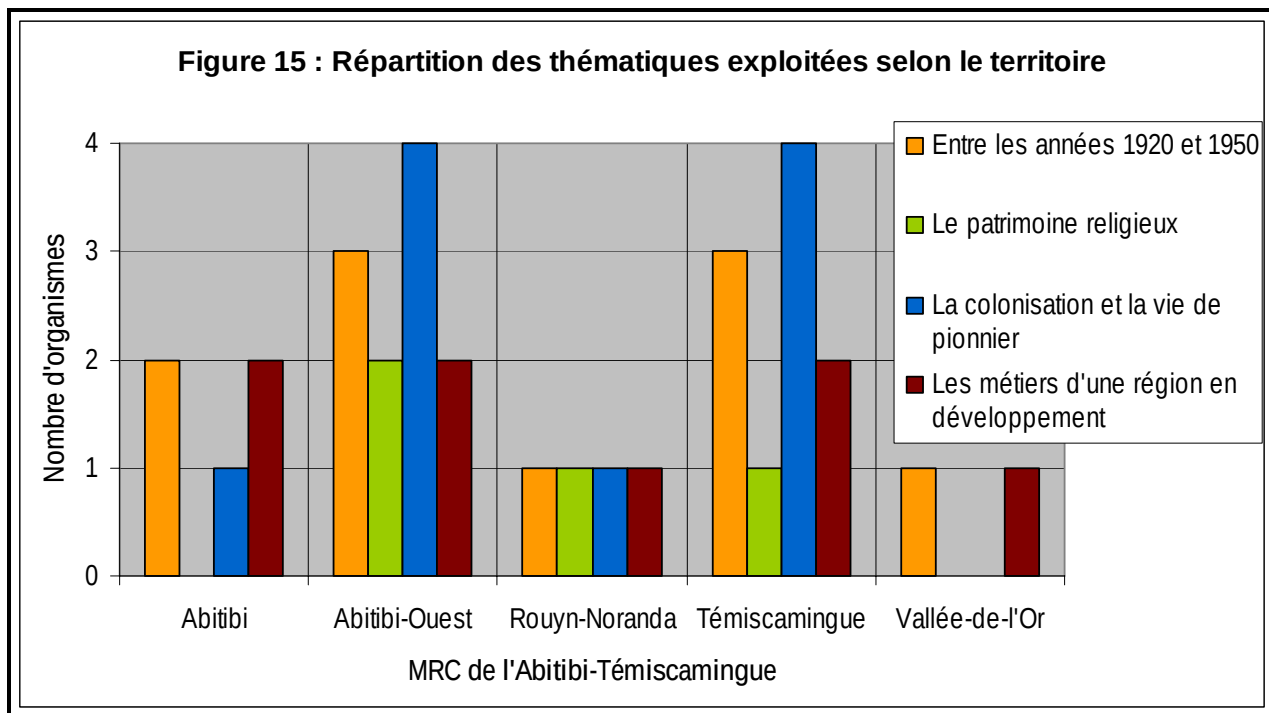
Mais plus que tout, les répondants ont réitéré l'importance qu'un tel lieu soit accessible à tous, tant au plan financier que territorial.

8. LES THÉMATIQUES

Plus de la moitié des répondants possèdent une collection qui se rapporte à la thématique de la colonisation et à la vie des pionniers. Les organismes répondants possèdent tous plus d'une collection et donc, plus d'une thématique. Dix répondants sur 19 nous affirment disposer d'une collection abordant le thème de la colonisation, qu'elle soit remise ou mise en valeur. De plus, la thématique des métiers d'une région en développement est aussi largement exploitée car sept organismes se partagent cette thématique en abordant le domaine minier, forestier, celui de la santé, de l'enseignement, des transports, de la poste et de la forge. Ces deux thématiques se recoupent puisque bon nombre prennent place à l'intérieur d'une échelle de temps se situant entre 1920 et 1950.



La figure 14 présente la proportion des thématiques exploitées. Comme on peut le constater, certains organismes abordent plus d'un thème, ce qui explique le total de 26 organismes répartis dans les quatre thèmes. La figure 15 les répartit par territoire.



On peut constater que la majorité des répondants abordant la thématique de la colonisation se situent dans les MRC d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue. Deux sociétés d'histoire ayant répondu au questionnaire possèdent d'importantes collections d'artefacts et une de ces sociétés met sur pied de façon ponctuelle de petites expositions dans ses bureaux.

D'autres lieux ou organismes ne sont inclus à la figure 15 puisque les thématiques de leurs collections ne sont pas en lien avec les quatre thématiques soulevées dans ce portrait. Par exemple, le centre thématique fossilifère exploite les thèmes ayant trait aux fossiles régionaux de l'ordovicien et aux fossiles de provenance internationale.

8.1 Les collections remisées

Après avoir soustrait les organismes qui ont un mandat exclusif de conservation (sociétés d'histoire, Archéo-08), on constate qu'en moyenne 40 % des collections des organismes qui font de la mise en valeur (lieux d'interprétation et musées) sont remisées.

Les répondants justifient le remisage de leur collection par le manque d'espace (six répondants), le duplicata de pièces déjà exposées (trois répondants) ou la non correspondance des éléments remisés avec la thématique présentée (cinq répondants).

9. LES OBJECTIFS ATTEINTS

Initier une réflexion régionale sur l'état du collectionnement et de la préservation du patrimoine de l'Abitibi-Témiscamingue

La réalisation de ce portrait a permis de questionner la gestion des collections en région en donnant la chance aux organismes promoteurs de réfléchir sur les modes de gestion qu'ils emploient si bien que, suite à une mise en contexte sur les méthodes de conservation reconnues, bon nombre de répondants nous ont avoué ne pas être au fait de ces techniques. D'ailleurs, les organismes de la région nous ont signifié qu'ils souhaiteraient recevoir de la formation sur divers sujets.

Le patrimoine de l'Abitibi-Témiscamingue se compose de choses modestes et pour beaucoup de lieux près de la vie quotidienne. Qu'il s'agisse d'architecture, d'objets usuels ou de coutumes, notre patrimoine est, en bonne partie, constitué des objets, des savoir-faire et des manières de nos colonisateurs, ces gens nombreux et souvent anonymes. Et bien que l'Abitibi et le Témiscamingue ne possèdent pas la même histoire, les traces laissées par nos pionniers sont souvent semblables.

Force est de constater qu'à la lumière de ce portrait, la plupart des thématiques collectionnées par les organismes de la région, qu'elles soient exposées ou non, abordent le sujet de *la colonisation, les métiers dans une région en développement* ou encore *les années 1920 à 1950*.

La préservation du patrimoine

Afin d'assurer la préservation du patrimoine en Abitibi-Témiscamingue, il serait important d'inventorier de façon plus exhaustive les collections et les thématiques qui s'y rattachent afin de s'assurer qu'aucun pan de notre patrimoine et de notre histoire n'ait été oublié.

Dégager une idée globale des pratiques de gestion et de conservation des collections en Abitibi-Témiscamingue

D'abord, pour l'aménagement d'espace, pour des conditions de conservation adéquates, pour l'embauche de ressources humaines spécialisées, le manque de ressources financières a été signifié par la majorité des répondants.

Ainsi, un grand nombre d'organismes ne possèdent pas l'expertise nécessaire au sein de leur équipe afin d'évaluer, documenter ou restaurer convenablement leurs collections et, faute de ressources financières, ne peuvent pas s'adjoindre de telles expertises.

D'autre part, seulement 37 % des organismes possèdent une politique de gestion ou d'acquisition. Pourtant, la totalité des organismes répondants acceptent les dons, que ce soit à des fins de sauvegarde ou en prévision de nouveaux projets. La plupart recueillent les objets et les collections de tout un chacun sans avoir le mandat ni les moyens humains et financiers d'accueillir ces dons. De plus, les espaces de réserve sont restreints et ne respectent pas les normes minimales de conservation, notamment le contrôle de la température et de l'humidité (figures 12 et 13); l'absence de ressources spécialisées pour évaluer, documenter, archiver ou restaurer ces objets (figure 8) peut, en fin de parcours, compromettre leur conservation. Cette situation devient inquiétante puisque de telles acquisitions risquent de se détériorer faute de pratiques de gestion adéquates.

Par ailleurs, le perfectionnement des habiletés de gestion et l'approfondissement des connaissances de base en patrimoine étant peu couverts par la formation en Abitibi-Témiscamingue, on constate que la majorité des organismes répondants y sont intéressés, si bien que 63 % des organismes ayant répondu au questionnaire souhaiteraient recevoir une formation pour la rédaction ou la révision d'une politique formelle d'acquisition ou de gestion des collections. De plus, 84 % des répondants se sont dits intéressés à participer à une formation qui porte sur les méthodes de conservation et la gestion de collections muséales et patrimoniales.

Les pratiques de gestion et de conservation

Il serait primordial que les promoteurs de nos lieux d'interprétation se dotent de politiques de gestion et d'acquisition permettant des pratiques de conservation adéquates.

Sonder l'intérêt des intervenants face à l'élaboration d'une solution régionale concertée en rapport à la conservation

Plusieurs intervenants ont souhaité l'existence d'une mécanique régionale afin de donner un sens à de multiples actions dispersées. Cela a été notamment le cas concernant les politiques d'acquisition et de gestion où l'on soulevait l'intérêt de communiquer le contenu de chacune de celles-ci aux différents intervenants en patrimoine. Ainsi, les artefacts qui ne trouveraient pas d'acquéreur dans un lieu d'interprétation, puisqu'ils ne sont pas en lien avec les lignes directrices de la politique d'acquisition, seraient aussitôt redirigés vers un autre lieu.

Le portrait démontre aussi que la majorité des organismes répondants croient qu'il serait envisageable de regrouper en un seul lieu physique l'ensemble des collections muséales et patrimoniales qui sont remisées ou qui ne sont pas mises en valeur et d'entreposer, en un endroit, les collections qui dorment dans les entrepôts trop pleins. D'autres ajoutent que cet endroit devrait servir de lieu d'expertise en patrimoine où les organismes de la région trouvent conseil pour assurer une meilleure gestion de leur collection.

L'élaboration d'outils de gestion comme les politiques, en tenant compte d'un contexte régional, permettrait une gestion et des pratiques de conservation intégrées entre les lieux d'interprétation, musées et sociétés d'histoire. Un partage des ressources humaines spécialisées engendrerait des économies d'échelle tout en donnant accès à plusieurs partenaires, à des compétences et à de l'expertise. La circulation et l'échange des dons ou des collections permettraient des expositions plus complètes et des thématiques uniques.

Une solution régionale concertée

Se doter d'une mécanique régionale afin de voir à des stratégies de concertation, à des actions réseautées et à des projets communs visant à améliorer la conservation et la mise en valeur des collections patrimoniales de la région.

10. ANNEXE

10.1 Annexe 1

Liste des 31 organismes qui ont reçu le questionnaire

Musée de la poste (Corporation de dév. socioéconomique de St-Marc-de-Figuery)

Camp Spirit Lake (La Ferme)

Lieu historique national du Canada « Le Dispensaire de la garde de La Corne »

Société d'histoire d'Amos

Comité du patrimoine de l'École du Rang II d'Authier

Société d'histoire et d'archéologie d'Abitibi-Ouest

Comité de développement de Rapide-Danseur

Société d'histoire et du patrimoine de la région de La Sarre inc.

Corporation de développement de Macamic

Société d'histoire de Rouyn-Noranda

Corporation Archéo-08 (Rouyn-Noranda)

Société du patrimoine et de généalogie de Rouyn-Noranda

Musée minier Horne (Rouyn-Noranda)

Corporation de la Maison Dumulon (Rouyn-Noranda)

Comité de concertation régionale du patrimoine religieux

Société d'histoire et de patrimoine (Rouyn-Noranda)

Société d'histoire de Guigues

Centre thématique fossilifère (Notre-Dame-du-Nord)

Société du patrimoine et de généalogie de canton Nédélec

Musée de Guérin

Maison du Frère-Moffet (Ville-Marie)

Lieu historique national du Fort Témiscamingue

Musée de la gare (Témiscaming)

Société d'histoire du Témiscamingue

Les Promoteurs d'Angliers inc.

Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue (Malartic)

Société d'histoire de Senneterre

Société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or

Corporation du village minier de Bourlamaque/Cité de l'Or (Val-d'Or)

Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

Société d'histoire de Malartic

QUESTIONNAIRE SUR LA GESTION DE COLLECTION

Nom de l'organisme : _____

Nom et titre de la personne ressource : _____

Adresse : _____ Téléphone : (819) _____

Adresse électronique : _____

Brève description de la mission : _____

Brève description de la thématique : _____

Question 1 :

Est-ce que votre organisme possède des collections muséales ou patrimoniales?

Oui ☐

Non ☐

Si vous avez répondu oui, veuillez compléter l'Annexe A ainsi que le questionnaire suivant.

Question 2 :

Est-ce que votre organisme a le mandat de constituer des collections muséales ou patrimoniales?

Oui ☐

Non ☐

Si non, est-ce que votre organisme accepte quand même des dons d'objets ou de collections muséales ou patrimoniales?

Oui ☐

Non ☐

Décrivez en quelques lignes les raisons qui poussent votre organisme à recevoir des dons ou à acquérir des collections malgré le fait que cette activité ne fait pas partie de son mandat?

☐ Sauvegarde de ces collections

☐ Projet futur de l'organisme

☐ Autre

Précisez : _____

Question 3 :

Est-ce que votre organisme gère des collections muséales ou patrimoniales qui ne lui appartiennent pas?

Oui ☐

Non ☐

Si oui, à qui appartiennent ces collections ?

☐ Des particuliers

☐ Des organismes

☐ Autre

Précisez : _____

Si vous avez répondu non à toutes les questions précédentes, il n'est pas nécessaire de remplir la suite. Si vous avez répondu positivement à l'une des questions précédentes, veuillez compléter le reste du questionnaire ainsi que l'annexe A.

Question 4 :

Jugez-vous que les collections que vous possédez sont essentielles à la réalisation du mandat de votre organisme?

Oui ☐ Non ☐

Précisez : _____

Question 5 :

Jugez-vous que l'acquisition de nouvelles collections est essentielle à la réalisation du mandat de votre organisme?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, décrivez en quelques lignes dans quelle mesure l'acquisition de nouvelles collections est nécessaire?

Question 6 :

Seriez-vous prêt à céder à un autre organisme la gestion d'une partie de votre collection qui ne concerne pas votre thématique principale, tout en demeurant propriétaire de celle-ci?

Oui ☐ Non ☐ Indécis ☐

Précisez : _____

Question 7 :

Est-ce que votre organisme possède une politique formelle d'acquisition ou de gestion des collections?

Oui ☐ Non ☐

Précisez : _____

Question 8 :

Seriez-vous intéressé à recevoir de l'aide pour la rédaction ou pour la révision d'une telle politique pour votre organisme?

Oui ☐ Non ☐ Ne s'applique pas ☐

Question 9 :

Est-ce que votre organisme possède l'expertise nécessaire pour évaluer la pertinence et la valeur des collections qu'il possède ou qu'il veut acquérir?

Oui ☐ Non ☐

Question 10 :

Est-ce que votre organisme possède une méthode de classification, de codification ou de catalogage pour ses artefacts?

Oui ☐ Non ☐

Précisez : _____

Question 11 :

Est-ce que votre organisme possède les ressources humaines nécessaires pour assurer la gestion de vos collections actuelles?

Oui ☐ Non ☐

Précisez : _____

Question 12 :

Quel serait votre besoin en ressources humaines, prioritaires et essentielles à court terme, pour assurer la gestion de vos collections?

- ☐ Collecteur ☐ Rechercheur ☐ Évaluateur ☐ Archiviste
☐ Muséologue ☐ Restaurateur ☐ Autres

Précisez : _____

Question 13 :

Est-ce que votre organisme possède les ressources financières nécessaires pour assurer la gestion de vos collections actuelles?

Oui ☐ Non ☐

Précisez : _____

Question 14 :

Si vous aviez de nouvelles ressources financières, de quelle façon seraient-elles investies?

À combien estimez-vous vos besoins financiers pour la gestion de vos collections actuelles?

- ☐ Moins de 5 000 \$ ☐ Entre 5 000 \$ et 10 000 \$
☐ Plus de 10 000 \$ ☐ Je ne sais pas

Question 15 :

En ce qui a trait à l'acquisition de nouvelles collections, est-ce que votre organisme possède des espaces pour assurer :

- ☐ La restauration ☐ L'entreposage ☐ La gestion ☐ La mise en valeur

Question 16 :

Est-ce que les espaces que votre organisme possède répondent à des normes de conservation reconnues?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, quelles sont les conditions actuelles de conservation de vos collections?

- ☐ Conservé à l'intérieur ☐ Conservé à l'extérieur ☐ Dans un lieu sec
☐ Dans un lieu humide ☐ Dans un lieu chauffé l'hiver ☐ À l'abri des rayons U.V.
☐ Dans un lieu à température et à humidité contrôlées ☐ Autre

Précisez : _____

Question 17 :

Quels seraient vos besoins en espace, prioritaires et essentiels à court terme, pour assurer l'acquisition et la gestion de nouvelles collections?

Question 18 :

Êtes-vous familier avec les normes de conservation actuelle?

Oui ☐

Non ☐

Seriez-vous intéressé à participer à une formation qui porte sur les méthodes de conservations et la gestion de collections muséales et patrimoniales?

Oui ☐

Non ☐

Précisez vos besoins en formation : _____

Question 19 :

Est-il envisageable de regrouper en un seul lieu physique, l'ensemble des collections muséales et patrimoniales qui sont remisées ou qui ne sont pas mises en valeur?

Oui ☐

Non ☐

Indécis ☐

Justifiez votre réponse : _____

Question 20 :

Avez-vous des commentaires supplémentaires à exprimer au sujet de l'acquisition, de la gestion et de la conservation des collections?

Merci de votre collaboration.

ANNEXE A

A. Quelles sont les thématiques des collections muséales ou patrimoniales que votre organisme possède? (1 étant le plus important)

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____

B. Pour chacune des thématiques, veuillez estimer approximativement le nombre d'artefacts que vous possédez selon les matériaux suivants :

	<i>Artefacts faits de bois</i>	<i>Artefacts faits de papier</i>	<i>Artefacts faits de textiles</i>	<i>Artefacts faits de métaux</i>	<i>Autres matériaux (précisez)</i>
<i>Thématique 1</i>					
<i>Thématique 2</i>					
<i>Thématique 3</i>					
<i>Thématique 4</i>					
<i>Thématique 5</i>					

C. Selon vous, par rapport au nombre total, quel est le pourcentage d'artefacts que vous possédez et qui ne sont pas exposés? _____ %

Pour quelles raisons ces artefacts ne sont pas exposés ?

☐ Manque d'espace

☐ Duplicata de pièces déjà exposées

☐ Autre raison

Précisez : _____

D. Selon la réponse C, veuillez estimer approximativement, en pourcentage, le nombre d'artefacts remisés que vous possédez selon les matériaux suivants :

	<i>Artefacts faits de bois</i>	<i>Artefacts faits de papier</i>	<i>Artefacts faits de textiles</i>	<i>Artefacts faits de métaux</i>	<i>Autres matériaux</i>	<i>Total</i>
<i>Pourcentage</i>						<i>100 %</i>